

OFFICE



**Programme
de travail
2000**

Programme de travail 2000 du CEDEFOP

approuvé par le Conseil d'administration des 23 et 24 novembre 1999

Président du Conseil d'administration: Oliver Lübke

Directeur du CEDEFOP: Johan van Rens

Directeur adjoint: Stavros Stavrou

CEDEFOP – Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
Europe 123, GR-57001 Thessalonique (Pylea)

Adresse postale:

PO Box 22427, GR-55102 Thessalonique

Tél. (30-31) 490 111

Fax (30-31) 490 020

E-mail: info@cedefop.eu.int

Page d'accueil: www.cedefop.eu.int

Site Web interactif: www.trainingvillage.gr

Le Centre a été créé par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil des Communautés européennes, modifié par le règlement (CE) n° 251/95 du 6 février 1995 et par le règlement n° 354/95 du 20 février 1995.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2000

ISBN 92-828-8765-0

© Communautés européennes, 2000

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Production technique/DTP: Typo Studio, Thessalonique

Printed in Greece

Table des matières

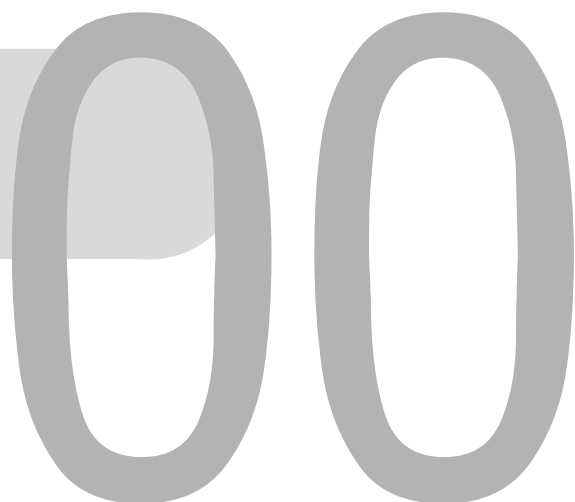


Table des matières

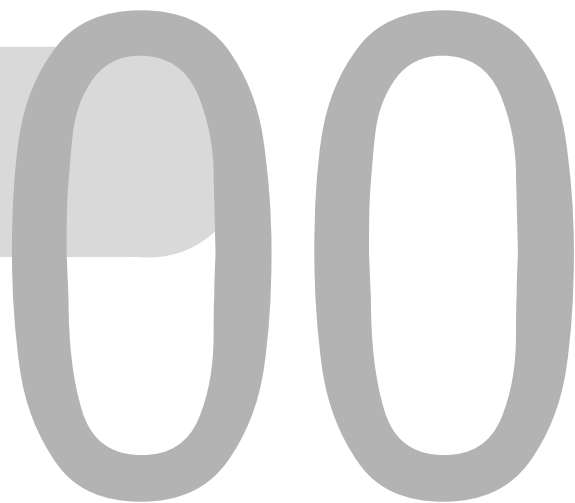
Table des matières

Avant-propos	4
Sommaire à l'intention de la Direction	6
Introduction au Programme de travail 2000	13
Développer la connaissance et l'expertise	14
• promouvoir les compétences et l'éducation et formation tout au long de la vie	14
• favoriser de nouvelles formes d'apprentissage pour une société en mutation	15
• soutenir l'emploi et la compétitivité	16
• améliorer la compréhension mutuelle et la transparence en Europe	19
Services et coopération dans la recherche	22
• services d'information	22
• recherche et innovation	25
• besoins spécifiques des partenaires	27
• échange et dialogue	27
• le bureau de Bruxelles	30
• relations publiques	31
Annexes	32
I. Priorités à moyen terme et orientations opérationnelles du Cedefop (2000-2003)	32
II. Esquisse budgétaire 2000	39
III. Politique d'information et de communication du Cedefop	40
IV. Charte organisationnelle	42
V. Coopération avec la Fondation européenne pour la formation (ETF)	44

N.B.

Les références à l'Union européenne (UE) et à ses États membres tout au long du Programme de travail 2000 s'appliquent également à la Norvège et à l'Islande: en effet, ces deux pays participent aux activités relatives à la formation et à l'enseignement professionnels de l'UE en tant que partenaires aux termes de l'accord portant établissement de l'Espace économique européen.

Avant - propos



Avant - propos



Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Avant - propos

Le Programme de travail 2000 du Cedefop est, une fois de plus, un programme ambitieux. Il sera en outre le premier à être élaboré à partir de ses nouvelles installations à Thessalonique. Cette année, le Cedefop, en tant que centre de référence de l'Union européenne pour l'information concernant la formation et l'enseignement professionnels, se propose d'approfondir nos connaissances sur l'évolution de la formation et de l'enseignement professionnels à travers l'Europe. Ses réseaux réuniront un large éventail d'expertise et faciliteront l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques. Le Cedefop stimulera le débat parmi et entre les décideurs politiques, les chercheurs et les praticiens de la formation provenant non seulement de l'Union européenne, mais également des pays d'Europe centrale et orientale. En outre, le Centre apportera son appui à la recherche comparative en Europe, afin de permettre une prise de décision étayée sur l'avenir de la formation et de l'enseignement professionnels.

Les services et les publications du Cedefop continueront de tirer profit du potentiel de la communication électronique, notamment du Village électronique de la formation, qui est en passe de devenir une plate-forme centrale pour les spécialistes de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le Programme de travail 2000 suit une stratégie à la fois ciblée et orientée vers les résultats. Il fournit une approche cohérente en matière de formation et d'enseignement professionnels dans le cadre des priorités à moyen terme 2000-2003. En 2000, le Cedefop procédera à une évaluation de ses performances et de son impact.

En répondant aux besoins d'information de ses partenaires et de ses clients, le Cedefop contribuera au développement de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi qu'à celui d'une Europe de la connaissance.

Johan van Rens
Directeur

S. Oliver Lübke
Président du Conseil
d'administration

Sommaire à l'intention de la Direction

Apprendre est la clé de l'avenir de l'Europe. Dans une société et une économie fondées de plus en plus sur l'utilisation de l'information, les qualifications, les aptitudes et les compétences sont des facteurs déterminants de la prospérité future. L'apprentissage figure en très bonne place à l'ordre du jour de l'Union européenne (UE), de ses États membres et des partenaires sociaux.

Chaque État membre a ses propres traditions et approches en matière d'enseignement et d'apprentissage et, a fortiori, dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels. Cependant, si le rythme des mutations technologiques, économiques et sociales a rendu l'apprentissage plus important, il l'a également rendu plus complexe. De ce fait, il y a beaucoup à gagner d'un échange d'informations et d'expériences entre les praticiens de la formation et de l'enseignement professionnels à tous les niveaux. Cet échange peut stimuler le débat, engendrer de nouvelles idées et promouvoir l'amélioration des systèmes de formation et d'enseignement professionnels, afin d'assurer qu'ils correspondent aux besoins réels.

Le **Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)** a été établi afin d'apporter son concours à la Commission européenne en vue de favoriser, au niveau communautaire, la promotion et le développement de la formation et de l'enseignement professionnels et de contribuer aux travaux des États membres et des partenaires sociaux, par la promotion des échanges d'informations et la comparaison des expériences sur des questions d'intérêt commun.

Le Cedefop se propose de constituer le centre de référence fournissant aux décideurs politiques et aux praticiens de la formation, à tous les niveaux de l'UE, des informations qui leur permettront de mieux comprendre l'évolution de la formation et de l'enseignement professionnels, et donc d'adopter des décisions étayées en vue d'une action future. Le Cedefop vise également à nourrir les recherches, à repérer les tendances et à promouvoir la recherche sur des thèmes importants pour les décideurs politiques et pour ses partenaires⁽¹⁾.

Le contexte de politique pour les travaux du Cedefop est défini dans une série d'instruments, notamment:

- le traité d'Amsterdam, en particulier le préambule, les articles 2, 3 et 13 et l'article 150;
- le programme Leonardo da Vinci (décision 1999/382/CE du Conseil établissant la seconde phase du programme communautaire pour la mise en œuvre d'une politique de la formation professionnelle "Leonardo da Vinci");

⁽¹⁾ Le Cedefop définit ses partenaires comme étant les membres du Conseil d'administration, les décideurs politiques, les praticiens, les chercheurs et les partenaires sociaux.

Sommaire à l'intention de la Direction



Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

- les quatre priorités adoptées par le groupe de travail sur l'éducation et la formation du Dialogue social (l'orientation professionnelle, l'éducation et la formation tout au long de la vie, les ressources financières, les diplômes), ainsi que l'agenda des partenaires sociaux concernant la formation et l'enseignement professionnels pour la période à venir;
- le Livre vert de la Commission intitulé "Éducation-Formation-Recherche. Les obstacles à la mobilité transnationale";
- l'"Agenda 2000" de la Commission européenne;
- la "programmation continue" dans le domaine de l'éducation et de la formation et sur les nouvelles modalités pour une coopération européenne;
- les quatre piliers de la stratégie européenne pour l'emploi: employabilité, esprit d'entreprise, adaptabilité et égalité des chances;
- l'exploitation et la diffusion des résultats de la première phase du programme Leonardo da Vinci;
- les recommandations de la Commission européenne sur la mobilité et les prochaines étapes dans ce domaine;
- la coopération avec la Fondation européenne pour la formation et avec d'autres agences décentralisées sur des projets d'intérêt commun.

Les activités du Cedefop en 2000

Au service de ses partenaires

Le Cedefop dispense des informations en matière de formation et d'enseignement professionnels, il encourage et interprète la recherche, il identifie les pratiques novatrices, il répond aux besoins spécifiques de ses partenaires et il offre des forums de débat et crée des liens entre les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les chercheurs et les praticiens de la formation.

À travers ses produits et services, le Cedefop répond aux besoins d'un public vaste et diversifié:

- (a) la Commission européenne, le Parlement européen et autres institutions européennes;
- (b) les États membres;
- (c) les partenaires sociaux;
- (d) les autres décideurs politiques, y compris les pouvoirs locaux et régionaux;

- (e) les chercheurs et les praticiens de la formation et de l'enseignement professionnels;
- (f) les pays associés (Norvège et Islande) et, dès que les accords auront été conclus avec le Cedefop, les pays candidats à l'adhésion à l'UE.

Pour remplir sa mission, le Cedefop, conformément à l'article 5 de son règlement fondateur, réunira des groupes de travail constitués de membres du Conseil d'administration, en vue d'apporter un soutien à ses activités et de garantir une étroite participation du Conseil d'administration à ses travaux.

Dans ses activités, le Cedefop développera et exploitera les informations élaborées dans le cadre:

- (a) des programmes de formation communautaires, notamment du programme Leonardo da Vinci, où il joue un rôle particulier dans la mise en place de certaines mesures;
- (b) de la stratégie européenne en faveur de l'emploi - avec ses quatre piliers: employabilité, esprit d'entreprise, adaptabilité et égalité des chances -, qui confie un rôle clé à la formation et à l'enseignement professionnels;
- (c) d'autres programmes européens incluant la formation et l'enseignement professionnels, en particulier le cinquième Programme cadre de recherche;
- (d) de recherches et initiatives menées dans les États membres ou par les partenaires sociaux.

Les activités du Cedefop visent à traiter les quatre thèmes principaux figurant dans les priorités à moyen terme 2000-2003 (cf. Annexe I, page 32), telles qu'approuvées par son Conseil d'administration. Ces thèmes sont les suivants:

- **promouvoir les compétences et l'éducation et la formation tout au long de la vie;**
- **favoriser de nouvelles formes d'apprentissage pour une société en mutation;**
- **soutenir l'emploi et la compétitivité;**
- **améliorer la compréhension mutuelle et la transparence en Europe.**

Sommaire à l'intention de la Direction

Promouvoir les compétences et l'éducation et formation tout au long de la vie (thème prioritaire a)

Le Cedefop concentrera ses travaux sur le développement d'un cadre systématique pour l'éducation et la formation tout au long de la vie et l'élaboration d'une approche permettant de valider les compétences acquises grâce à l'apprentissage non formel.

L'éducation et la formation tout au long de la vie incluent les qualifications clés et les compétences clés/de base, qui sont considérées comme essentielles pour permettre aux individus de s'adapter au changement au cours de leur vie de travail et pour encourager l'apprentissage tout au long de la vie. Cependant, les concepts qui sous-tendent ces notions diffèrent à travers l'UE et ont influencé le développement des programmes de formation de diverses manières. Afin de soutenir les travaux entamés au cours de la présidence autrichienne (1998) sur les qualifications clés et les compétences clés/de base, le Cedefop s'efforce de promouvoir une nouvelle évolution au moyen de ses publications de référence. L'éducation et la formation tout au long de la vie sont concernées également par les technologies d'information et de communication (TIC) en tant qu'outil d'apprentissage. Dans ce domaine, le Centre considérera les TIC comme un outil et un instrument d'apprentissage à distance.

Au niveau de l'identification, de l'évaluation et de la reconnaissance de l'apprentissage non formel, l'expérience du travail, ainsi que d'autres connaissances acquises en dehors des systèmes formels d'éducation et de formation revêtent une importance croissante pour l'entreprise et l'individu. Dans ce domaine, le Cedefop a achevé ses travaux préparatoires. De nouvelles discussions et actions peuvent être lancées. La Commission pourrait proposer de se pencher sur les résultats des travaux du Cedefop; elle pourrait également envisager des démarches politiques ultérieures au cours de la présidence française.

Les résultats de ces travaux fourniront un aperçu précieux des modalités de promotion des compétences et de l'éducation et formation tout au long de la vie.

Favoriser de nouvelles formes d'apprentissage pour une société en mutation (thème prioritaire b)

En vue de faciliter l'échange d'une information de grande qualité sur les nouvelles formes d'apprentissage dans la formation et l'enseignement professionnels en Europe, le Cedefop centrera ses travaux sur les principaux projets relevant de cette priorité en 2000, afin de soutenir l'innovation et le changement.

Sommaire à l'intention de la Direction



Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Le fait de capitaliser et d'exploiter l'innovation et le renouvellement est essentiel pour assurer que la formation et l'enseignement professionnels sont d'une grande qualité et correspondent aux besoins actuels. Le Cedefop soutiendra la Commission européenne dans l'observation des pratiques novatrices et contribuera à la diffusion de nouvelles idées. Les travaux seront centrés sur le développement d'une typologie de l'innovation et sur l'observation des pratiques et des initiatives de FEP dans des domaines choisis, en tenant également compte des résultats du programme Leonardo da Vinci et en diffusant les résultats de la première phase d'observation.

Les responsabilités respectives des gouvernements, des entreprises et des individus, ainsi que le rôle des partenaires sociaux est un sujet à débattre longuement, et le Cedefop y contribuera.

Soutenir l'emploi et la compétitivité (thème prioritaire c)

Malgré la diminution du chômage dans plusieurs États membres grâce aux initiatives visant à stabiliser le marché de l'emploi, la nécessité d'améliorer les possibilités d'emploi et de renforcer l'employabilité de la main-d'œuvre demeure une priorité. Le Cedefop continuera de concentrer son action sur le potentiel de la formation et de l'enseignement professionnels permettant de soutenir la notion d'employabilité, ainsi que l'impact de la croissance et de l'emploi.

En tant qu'élément de ce soutien, le Cedefop poursuivra ses travaux sur le financement de la formation et de l'enseignement professionnels. Dans ce contexte, l'attention sera portée sur les structures de financement et les politiques et mécanismes de financement, ainsi que sur les aspects relatifs à l'efficacité et à l'efficacé. Les contraintes budgétaires dans un contexte visant à encourager une culture d'éducation et de formation tout au long de la vie créeront de nouveaux défis pour la formation dans ce domaine d'activité, au niveau de l'identification des options politiques permettant aux différents acteurs concernés d'assumer leurs responsabilités financières.

Afin de contribuer au renforcement de l'esprit d'entreprise et de l'emploi - deux des quatre piliers de la stratégie européenne en faveur de l'emploi -, le Cedefop examinera le rôle de la FEP et analysera l'importance des orientations concernant la formation - les petites et moyennes entreprises constituent un point central dans ce domaine. Celles-ci représentent 98 % de toutes les entreprises dans l'UE. À l'heure actuelle, les très petites entreprises totalisent 93 % de l'emploi dans les 15 États membres.

Améliorer la compréhension mutuelle et la transparence en Europe (thème prioritaire d)

Le Cedefop examinera les différentes manières d'améliorer la transparence des qualifications et de favoriser l'information sur la mobilité.

La mobilité en Europe est ancrée dans les Traités européens et est de plus en plus considérée comme un droit de l'individu. La liberté de circulation apporte de nouvelles possibilités dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que de l'emploi pour les jeunes et les adultes. Le défi consiste à faire connaître davantage les bénéfices de la mobilité et les nouvelles compétences qu'elle apporte. Pour ce faire, cependant, il faut surmonter un certain nombre d'obstacles d'ordre pratique, dont le manque de transparence; ils procèdent d'une compréhension insuffisante des qualifications et des compétences d'un individu formé dans un État membre, de la part des employeurs et des travailleurs d'un autre. Il y a lieu de s'attacher à l'amélioration de la compréhension et de la coopération dans ce domaine, pour soutenir la libre circulation et le Marché unique. Le Cedefop facilitera l'échange d'informations sur les compétences, les qualifications et la mobilité.

En dehors des obstacles d'ordre pratique, il existe également des obstacles d'ordre personnel à la mobilité. Le Cedefop se fera plus clairement le vecteur des bénéfices de la mobilité et encouragera une meilleure compréhension du concept au niveau européen.

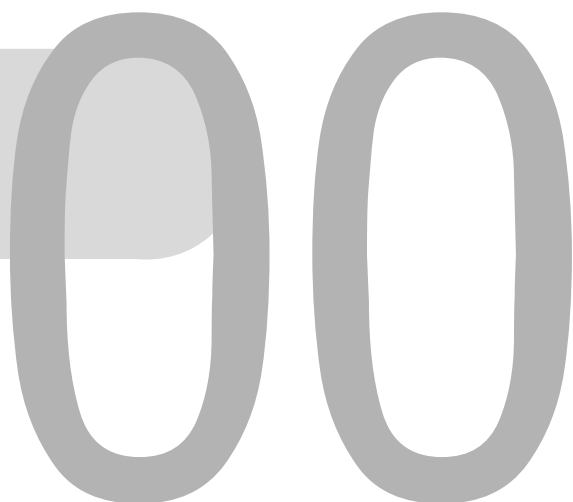
Les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et la coopération avec la Fondation européenne pour la formation (ETF)

Les priorités à moyen terme du Cedefop soulignent la nécessité de renforcer les échanges mutuels d'information et la coopération avec la Fondation européenne pour la formation professionnelle (ETF).

La coopération entre le Cedefop et l'ETF vise à créer et à faciliter la synergie et à tirer le meilleur parti de l'expertise et du savoir-faire communs de l'Union européenne, au profit des États membres et des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Les lignes générales de la coopération opérationnelle entre les deux agences ont été approuvées et formulées dans le "programme de coopération entre l'ETF et le Cedefop", en juillet 1997.

La coopération avec l'ETF est généralement bien développée et les activités conjointes menées au cours des dernières années ont été évaluées dans le cadre de l'évaluation globale du Cedefop. L'Annexe V (page 44) décrit les différentes activités prévues dans le Programme de travail 2000 auxquelles l'ETF est spécifiquement asso-

Sommaire à l'intention de la Direction



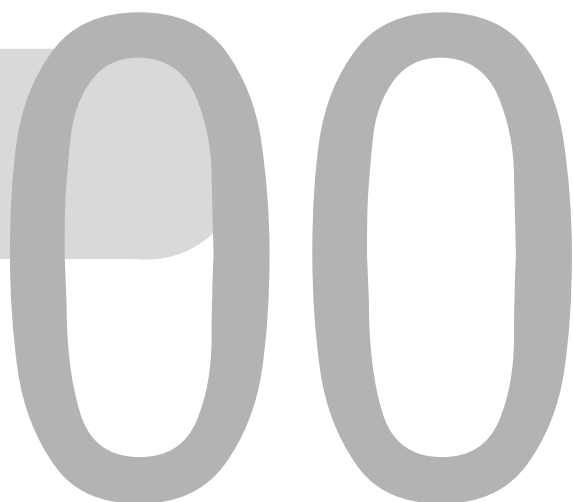
Sommaire à l'intention de la Direction



Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

ciée. Le savoir-faire important disponible au niveau européen bénéficiera aux pays candidats à l'adhésion et les aidera à se familiariser avec l'Union européenne.

Conformément au "programme de coopération entre l'ETF et le Cedefop" et à la communication attendue de la Commission sur l'association des pays candidats avec les agences, le Cedefop examinera la manière dont devrait se développer la coopération avec les PECO au cours de la période à venir, menant à l'élargissement de l'Union européenne. Il est clair que l'intensité de nos activités pré-adhésion (mise en place des institutions) dépendra dans une large mesure des ressources consacrées à ces activités par l'ETF et les pays candidats. Cela est accentué par le fait que le Cedefop disposera, en 2000, d'encore moins de crédits budgétaires pour les activités opérationnelles qu'en 1999. Si le Centre n'obtient pas de ressources additionnelles à compter du 1^{er} juillet 2000, il sera contraint de réduire les activités associant les pays candidats dans le Programme de travail actuel.



Programme de travail 2000

Introduction au Programme de travail 2000

Le Programme de travail 2000 est divisé en deux sections:

- développer la connaissance et l'expertise (les thèmes et contenus des projets du Cedefop y sont esquissés dans le cadre des quatre thèmes prioritaires);
- servir les clients, les partenaires et les décideurs politiques et renforcer la coopération dans la recherche.

Les propositions contenues dans le Programme de travail 2000 sont basées sur le budget "dépenses opérationnelles" de 2000, qui figure dans ses grandes lignes à l'Annexe II (page 39).

CEDEFOP - Programme de travail 2000

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE ET L'EXPERTISE

Cette section décrit les principaux objectifs et les activités et résultats attendus des projets du Cedefop, ainsi que les activités de ses réseaux en 2000. Les projets s'articulent autour des quatre thèmes figurant dans les priorités à moyen terme.

Chaque projet est placé dans le cadre de ces priorités, que le Cedefop mettra en œuvre en menant les activités ci-après.

Promouvoir les compétences et l'éducation et formation tout au long de la vie (thème prioritaire a)

Afin de traiter ce thème prioritaire en 2000, le Cedefop centrera ses travaux sur le développement d'un cadre systématique pour l'éducation et la formation tout au long de la vie et sur une nouvelle initiative visant à valider les compétences acquises grâce à l'apprentissage non formel.

L'éducation et la formation tout au long de la vie incluent les qualifications clés et les compétences clés/de base, qui sont considérées comme essentielles pour permettre aux individus de s'adapter au changement au cours de leur vie de travail et pour encourager l'apprentissage tout au long de la vie. Cependant, les concepts qui sous-tendent ces notions diffèrent à travers l'UE et ont influencé le développement des programmes de formation de diverses manières. Afin de soutenir les travaux entamés au cours de la présidence autrichienne (1998) sur les qualifications clés et les compétences clés/de base, le Cedefop s'efforce de promouvoir une nouvelle évolution en s'appuyant sur ses publications de référence. L'éducation et la formation tout au long de la vie sont concernées également par les technologies d'information et de communication (TIC) en tant qu'outil d'apprentissage. Dans ce domaine, le Centre considérera les TIC comme un outil et un instrument d'apprentissage tous azimuts.

Au niveau de l'identification, de l'évaluation et de la reconnaissance de l'apprentissage non formel, l'expérience du travail et les autres connaissances acquises en dehors des systèmes formels d'éducation et de formation revêtent une importance croissante pour l'entreprise et l'individu. Dans ce domaine, le Cedefop a achevé ses travaux préparatoires. De nouvelles discussions et actions peuvent être lancées. La Commission pourrait prendre en compte les résultats des travaux du Cedefop et envisager également quelques nouvelles avancées politiques au cours de la présidence française.

Programme de travail 2000

Les résultats de ces projets fourniront un aperçu précieux des modalités de promotion des compétences et de l'éducation et formation tout au long de la vie. Les objectifs et les résultats attendus du projet relevant de cette priorité sont présentés plus en détail ci-après.

1. Un cadre pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (nouveau)

Objectif

- Promouvoir les "qualifications clés", les "compétences clés/de base" et le renouvellement des programmes de formation;
- développer l'éducation et la formation tout au long de la vie comme une stratégie reliant des conceptions éducatives, sociales et économiques et basée sur des projets et des initiatives de l'Union européenne;
- examiner différentes incitations (par exemple, en termes de temps, de reconnaissance, d'évolution de carrière, de compensation financière) à participer à l'éducation et à la formation tout au long de la vie en vue d'accroître la participation aux activités en la matière;
- promouvoir l'accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie grâce à l'étude des conditions préalables assurant l'égalité d'accès.

Activités et résultats

- Une publication de référence sur les qualifications clés;
- un outil d'information de base sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, complété par des "paquets" d'informations spécifiques thématiques plus spécialisées;
- un aperçu des initiatives visant à faciliter l'accès à l'apprentissage au cours de la vie active. Cette activité sera menée conjointement avec la maison des "Partenaires sociaux" située dans le Village électronique de la formation;
- un examen détaillé de la mise en œuvre des orientations pour l'emploi en relation avec l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Coordinateurs du projet:

Pekka Kämäräinen, Barry Nyhan, Martina Ní Cheallaigh

2. Validation des compétences acquises grâce à l'apprentissage non formel

Objectif

- Soutenir les stratégies visant l'identification, l'évaluation et la reconnaissance des compétences acquises grâce à l'apprentissage non formel;
- combiner la recherche et l'analyse avec une démarche "pro-active" de diffusion des résultats auprès des praticiens et des décideurs politiques.

Activités et résultats

- Organisation d'une conférence pendant la présidence portugaise, évaluant les expériences acquises à ce jour et examinant le suivi du rapport de synthèse du Cedefop sur la validation des acquis non formels;
- création d'un point de rencontre européen, qui permettrait d'échanger de manière plus efficace l'information et l'expérience en matière d'apprentissage non formel. Cela pourrait se réaliser dans le cadre du "Forum sur la transparence" ou grâce à un autre dispositif;
- sur la base des activités de recherche en cours, le Cedefop développera et diffusera des connaissances liées aux méthodologies intra-entreprises visant à identifier et à évaluer l'apprentissage non formel;
- soutien aux initiatives politiques prises au cours de la présidence française.

Coordinateurs du projet:

Jens Bjørnåvold, Philippe Tissot

Favoriser de nouvelles formes d'apprentissage pour une société en mutation (thème prioritaire b)

En vue de faciliter l'échange d'une information de grande qualité sur les nouvelles formes d'apprentissage dans la formation et l'enseignement professionnels en Europe, le Cedefop centrera ses travaux sur les principaux projets relevant de cette priorité en 2000, afin de soutenir l'innovation et le changement.

Le fait de capitaliser et d'exploiter l'innovation et le renouvellement est essentiel pour assurer que la formation et l'enseignement professionnels sont d'une grande qualité et correspondent aux besoins actuels. Le Cedefop soutiendra la Commission européenne dans l'observation des pratiques novatrices et contribuera à la diffusion d'idées innovantes. Les travaux seront centrés sur le développement d'une typologie de l'innovation et sur l'observation de pratiques et d'initiatives no-

CEDEFOP - Programme de travail 2000

vatrices de FEP dans des domaines choisis, en tenant également compte des résultats du programme Leonardo da Vinci et en diffusant les résultats de la première phase de l'observation des pratiques novatrices.

Les responsabilités respectives des gouvernements, des entreprises et des individus, ainsi que le rôle des partenaires sociaux, est un sujet à débattre longuement, et le Cedefop y contribuera. Le Cedefop entend favoriser un débat politique de grande importance sur l'avenir de la formation et de l'enseignement professionnels.

Les objectifs et les résultats attendus des projets relevant de cette priorité sont présentés plus en détail ci-après.

3. Soutenir l'innovation et le changement (nouveau)

Objectif

- Améliorer la qualité de la formation en alternance et de l'apprentissage;
- analyser la formation professionnelle en tant qu'instrument d'inclusion sociale;
- soutenir les TIC en tant qu'outil d'apprentissage dans la formation et l'enseignement professionnels;
- identifier de nouvelles approches visant à améliorer les chances des travailleurs faiblement qualifiés ou sans qualification;
- analyser les tendances à l'individualisation ou autres changements dans la main-d'œuvre;
- améliorer la qualité de la formation professionnelle à travers une formation des formateurs dirigée vers un apprentissage novateur.

Activités et résultats

- Une publication de référence sur les stratégies visant la revalorisation des travailleurs faiblement qualifiés ou sans qualification, à l'issue d'une analyse des mesures de politique adoptées au sein des États membres pour ces groupes, y compris des mesures d'intégration les concernant;
- le développement de "paquets" de services (électroniques) visant à promouvoir l'inclusion sociale, utilisation des TIC dans le processus d'apprentissage, exemples de bonnes pratiques dans le processus d'apprentissage;

Programme de travail 2000

- une typologie de l'innovation et des résultats dans des domaines choisis, y compris ceux du programme Leonardo da Vinci.

Coordinateurs du projet:

Barry Nyhan, Mara Brugia, Roland Loos, NN

4. “Quo vadis” pour la formation et l’enseignement professionnels en Europe (en partie nouveau)

Objectif

- Développer divers scénarios de tendances et de stratégies en matière de formation et d'enseignement professionnels, dans le contexte de l'environnement socio-économique, dans un certain nombre d'États membres et de pays candidats à l'adhésion;
- stimuler le débat sur l'avenir de la formation et de l'enseignement professionnels et le rôle en mutation des parties intéressées;
- contribuer aux discussions entre les États membres, les pays candidats d'Europe centrale et orientale, l'UE et les partenaires sociaux sur la stratégie dans le domaine de la formation professionnelle.

Activités et résultats

- Sur la base de scénarios, de stratégies et de tendances dans l'évolution des professions et des qualifications, apporter un soutien aux nouveaux développements en matière de formation et d'enseignement professionnels, y compris dans la relation avec l'enseignement général et le monde du travail;
- élaboration d'un rapport commun avec l'OIT sur la participation des partenaires sociaux dans les systèmes de FEP.

Coordinateurs du projet:

Burkart Sellin, Manfred Tessaring, NN

Soutenir l'emploi et la compétitivité (thème prioritaire c)

Malgré la diminution du chômage dans quelques États membres due aux programmes visant à augmenter l'emploi, la nécessité d'améliorer les possibilités d'emploi et de renforcer l'employabilité de la main-d'œuvre demeure une priorité. Le Cedefop continuera de concentrer son action sur le potentiel de la formation et de l'enseignement professionnels en matière de soutien de la notion d'employabilité et d'adaptabilité et de prévention de l'inadéquation sur le marché du travail.

En tant qu'élément de ce soutien, le Cedefop poursuivra ses travaux sur le financement de la formation et de l'enseignement professionnels. Dans ce contexte, l'attention sera portée sur les structures de financement et les politiques et mécanismes de financement, ainsi que sur les aspects relatifs à l'efficacité et à l'efficacité. Les contraintes budgétaires dans un contexte visant à encourager une culture d'éducation et de formation tout au long de la vie créeront de nouveaux défis pour la formation dans ce domaine d'activité, au niveau de l'identification des différentes options politiques respectant les responsabilités financières des différentes parties concernées.

Afin de contribuer au renforcement de l'esprit d'entreprise et de l'adaptabilité - deux des quatre piliers de la stratégie européenne en faveur de l'emploi -, le Cedefop examinera le rôle des petites et moyennes entreprises. Celles-ci représentent 98 % de toutes les entreprises dans l'UE et totalisent 93 % de l'emploi dans les 15 États membres.

5. Financement de la formation et de l’enseignement professionnels

Objectif

- Fournir des descriptions quantitatives et qualitatives systématiques du financement des systèmes de FEP dans chacun des États membres, afin d'utiliser ces descriptions pour identifier de futures zones d'intérêt et créer une synthèse des tendances de financement au sein de l'UE;
- promouvoir la recherche et la discussion sur les politiques et les pratiques de financement;
- poursuivre la recherche concernant les bénéfices de la formation au niveau de l'entreprise, y compris les travaux concernant le rendement de l'investissement dans les ressources humaines;
- encourager le débat sur les questions de financement.

Activités et résultats

- Publication des six derniers portraits de financement; diffusion plus active des portraits de financement de la FEP, y compris par des articles dans des périodiques;
- travail de synthèse sur les 15 rapports;
- publication d'un rapport sur les politiques de financement visant à soutenir la formation continue dans les PME;

CEDEFOP - Programme de travail 2000

- création d'un site "financement" dans le Village électronique de la formation;
- travaux en cours visant à explorer la possibilité d'étendre les portraits de financement aux pays d'Europe orientale;
- identification d'autres domaines d'intérêt pour des documents de discussion et différentes approches méthodologiques de recherche sur les coûts et les bénéfices de la formation au niveau de l'entreprise.

Coordinateurs du projet:

Sarah Elson-Rogers, Sven-Åge Westphalen

6. Soutenir la stratégie en faveur de l'emploi (nouveau)

Objectif

- Soutenir la Commission européenne dans ses initiatives renouvelées en matière de "Croissance, compétitivité, emploi";
- comparer l'efficacité des approches nationales en matière de formation dans les Plans d'action nationaux, également en liaison avec le Dialogue social;
- identifier les besoins de formation des PME lors de différentes phases de leur développement et identifier les moyens permettant de satisfaire ces besoins;
- analyser le rôle des PME dans la promotion de la formation au niveau local, régional et sectoriel;
- promouvoir l'esprit d'entreprise et les compétences pour les travailleurs indépendants;
- soutenir les initiatives européennes visant à relier la formation aux normes émergentes de qualifications sectorielles;
- clarifier les liens entre formation et emploi et repérer les manières permettant de surmonter les inadéquations entre l'offre et la demande;
- assister la Commission européenne dans sa tâche consistant à développer des indicateurs et des cibles pour les lignes directrices pour l'emploi concernant les questions d'enseignement et de formation. Plus particulièrement, développer des indicateurs sur la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie (ligne directrice 6) basés sur la définition de l'éducation et formation tout au long de la vie approuvée par les États membres et la Commission au sein du Comité de politique de l'emploi et du marché du travail.

Programme de travail 2000



Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Activités et résultats

- Des contributions sur les questions de formation et sur les liens entre la formation, les ressources humaines et l'emploi pour la Commission européenne;
- des articles pour un périodique spécial sur les aspects concernant la formation dans les Plans d'action nationaux (PAN);
- un soutien aux partenaires sociaux dans des secteurs européens importants en vue de la mise en œuvre de dispositifs pratiques en matière de formation et d'enseignement;
- une étude sur les changements dans les besoins de qualifications des PME dus à l'internationalisation;
- des informations sur les programmes régionaux, nationaux et sectoriels visant à renforcer l'esprit d'entreprise;
- une liste de contrôle sur les questions relatives à la formation et à l'enseignement professionnels, notamment pour les partenaires sociaux dans les secteurs européens, disponible sur support électronique.

Coordinateurs du projet:

Steve Bainbridge, Tina Bertzeletou, Julie Murray, Martina Ni Cheallaigh, NN

Améliorer la compréhension mutuelle et la transparence en Europe (thème prioritaire d)

Le Cedefop examinera les différentes manières d'améliorer la transparence des qualifications et d'accroître l'information sur la mobilité.

La mobilité en Europe est ancrée dans les Traités européens et est de plus en plus considérée comme un droit de l'individu. La liberté de circulation pour les citoyens européens apporte de nouvelles possibilités dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que de l'emploi pour les jeunes et les adultes. Le défi consiste à faire connaître davantage les bénéfices de la mobilité. Pour ce faire, cependant, il faut surmonter un certain nombre d'obstacles d'ordre pratique, parmi lesquels le manque de transparence; ils procèdent d'une compréhension insuffisante des qualifications et des compétences d'un individu formé dans un État membre, de la part des employeurs et des travailleurs d'un autre. Il y a lieu de s'attacher à l'amélioration de la compréhension et de la coopération dans ce domaine, pour soutenir la libre circulation et le Marché unique. Le Cedefop facilitera l'échange d'informations sur les compétences, les qualifications et la mobilité.

Outre les obstacles d'ordre pratique, il existe également des obstacles d'ordre individuel à la mobilité. Le Cedefop se fera plus clairement le vecteur des bénéfices de la mobilité et encouragera plus généralement la compréhension mutuelle et les compétences interculturelles au niveau européen.

7. Transparence des qualifications

Objectif

- Aider les États membres et la Commission européenne à établir des mécanismes permanents et fiables pour la promotion de la transparence des qualifications;
- analyser la manière dont les qualifications reconnues dans plus d'un pays peuvent être intégrées stratégiquement dans le processus de qualification, de compétence et de développement de l'organisation en entreprise;
- envisager d'inclure la validation des compétences acquises grâce à l'apprentissage non formel dans les activités du Forum (cf. projet 2);
- contribuer au renforcement de "l'employabilité transnationale et européenne".

Activités et résultats

- Une évaluation des résultats du Forum sur la transparence et la poursuite du Forum en 2000, l'accent étant mis sur le suivi et la mise en œuvre des propositions du Forum en vue d'une approche européenne de la transparence des qualifications;
- une réflexion sur les résultats des réseaux du Cedefop sur les tendances dans les professions et les qualifications en matière de transparence;
- une contribution à une définition sectorielle des "exigences minimales" permettant de faciliter la transparence des qualifications dans les pays.

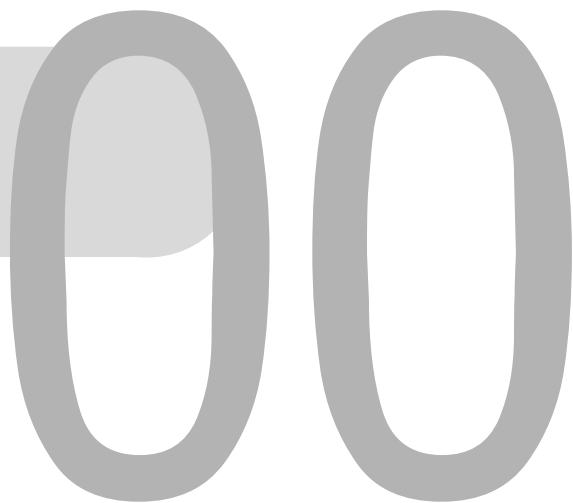
Coordinateurs du projet:

Jens Bjørnåvold, Sten Petterson, Philippe Tissot, NN

8. Mobilité

Objectif

- Fournir un aperçu de - et stimuler - la recherche dans la dimension européenne de l'orientation professionnelle;
- explorer les effets à long terme des placements transnationaux;



Programme de travail 2000

- explorer les méthodes de promotion et de développement de "l'employabilité transnationale" au niveau de la scolarité obligatoire, pendant la formation initiale ou en cours d'emploi, ainsi qu'à travers l'éducation et la formation tout au long de la vie, destinées aux adultes;
- soutenir la mobilité culturelle dans les programmes de formation et d'enseignement professionnels.

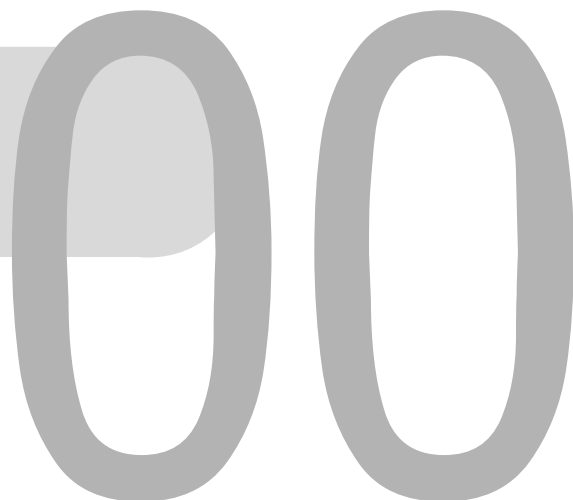
Activités et résultats

- Poursuivre le développement du Forum sur la mobilité dans le Village électronique de la formation et sous forme imprimée, en tant que domaine d'information et de dialogue sur les questions relatives à la mobilité, afin d'y inclure un instrument d'auto-évaluation et un sondage d'opinion électronique;
- consolider le Forum interactif sur la mobilité à l'intention des instances de placement (établissements scolaires, organismes de formation et entreprises), afin de promouvoir la discussion et l'échange d'expériences personnelles et de "trucs" pour les jeunes souhaitant faire des séjours à l'étranger. Le Forum sur la mobilité deviendra une importante voie d'accès à l'information sur la mobilité et aux possibilités de placement disponibles sur Internet;
- élaborer un portefeuille sur les exigences et les activités concernant le développement linguistique et interculturel des jeunes en placement dans un environnement de travail à l'étranger;
- organisation de la 1^{re} conférence sur "l'internationalisation de la FEP en Europe", à Thessalonique du 25 au 27 mai 2000, conjointement avec le Centre danois pour les programmes internationaux de formation (ACIU), avec le soutien de la Commission européenne.

Coordinateurs du projet:

Norbert Wollschläger, Søren Kristensen, NN

CEDEFOP - Programme de travail 2000



Programme de travail 2000

SERVICES ET COOPÉRATION DANS LA RECHERCHE

Le Cedefop est investi du mandat de diffuser l'information et de promouvoir le débat à travers l'Europe sur des questions relatives à la formation et à l'enseignement professionnels. Le Programme de travail 2000 reflète les efforts entrepris en vue de faire du Cedefop le centre de référence en Europe en ce qui concerne ces questions. Les services fournis visent des groupes cibles spécifiques et les besoins des clients et comprennent une utilisation équilibrée des méthodes opérationnelles traditionnelles et modernes en vue d'avoir un impact externe efficace et de satisfaire aux besoins diversifiés de la communauté européenne de la formation et de l'enseignement professionnels.

La recherche en matière de FEP et ses liens avec les milieux socio-économiques constituent une plate-forme sur laquelle il faut baser les stratégies et les actions de politique. La tâche du Cedefop est d'accroître la transparence au niveau des approches et des résultats de la recherche, de clarifier leurs répercussions sur la politique et la pratique à différents niveaux et de renforcer la coopération entre les chercheurs, les décideurs politiques et les praticiens de la formation.

La mutation importante vers la numérisation de l'information permettra de rendre les principaux textes nationaux et européens sur la formation et l'enseignement professionnels accessibles électroniquement. Le service fourni aux utilisateurs internes - principalement les gestionnaires de projets - leur donnera la possibilité d'accéder à des catalogues de bibliothèques à partir de leur ordinateur, de recevoir des mises à jour sur les nouvelles acquisitions et de commander des publications. Le service dispose de six bases de données au sein du Village électronique de la formation et poursuivra ses travaux de normalisation de l'indexation des documents électroniques, au début au niveau interne, et par la suite en le promouvant auprès de partenaires externes.

Information sur la formation et l'enseignement professionnels (ligne d'orientation a)

Le Cedefop centrera ses travaux sur trois projets visant à faciliter l'échange d'informations de grande qualité sur les principales évolutions en matière de formation et d'enseignement professionnels en Europe.

Le Cedefop poursuivra la mise à jour de sa série de descriptions des systèmes et des accords en vigueur dans chaque État membre. La capitalisation et l'exploitation de l'innovation sont essentielles pour assurer la haute qualité de la formation et de l'enseignement

professionnels et leur adéquation aux besoins actuels. Le Cedefop soutiendra la Commission européenne en matière de suivi de l'évolution à court terme de la politique de FEP et d'observation des pratiques novatrices, et il contribuera à la diffusion des bonnes pratiques.

Afin de fournir une compréhension plus claire des schémas de formation et d'enseignement professionnels, le Cedefop coopérera avec la Commission européenne et avec Eurostat notamment pour produire le troisième volume des chiffres clés et pour développer des outils statistiques de suivi de la FEP.

En vue d'améliorer l'impact de ses travaux et de renforcer son rôle de centre de référence quant à l'information sur l'évolution de la politique et de la pratique dans la formation et l'enseignement professionnels, le Cedefop a développé une politique d'information et de communication basée sur son règlement fondateur et ses priorités à moyen terme 2000-2003. Un résumé de la politique d'information et de communication du Cedefop est joint à l'Annexe III (page 40).

Globalement, la politique d'information et de communication du Cedefop fournira une gamme équilibrée de services et de publications d'information visant à:

- servir un vaste public comprenant les décideurs politiques, les partenaires, les chercheurs et les praticiens de la formation au niveau européen et national, en lui livrant des informations pertinentes sur les questions clés;
- être originaux, cohérents et accessibles et répondre aux différents besoins d'information de différents publics;
- accroître l'utilisation des méthodes de publication et de distribution électroniques;
- puiser à des sources fiables, qui livrent des informations précises et mises à jour;
- veiller à une diffusion efficace à travers une approche coordonnée avec les activités d'information et de communication de la Commission européenne et les organisations dans les États membres.

9. Informations de base sur les systèmes et les dispositifs des États membres

Objectif

- Produire une information de grande qualité, globale, aisément accessible, mise à jour et attrayante pour l'utilisateur sur les systèmes de formation et d'enseignement professionnels;

- identifier les tendances dans la politique de FEP et évaluer les points forts et les faiblesses de l'intervention politique;
- fournir des informations et des analyses statistiques pertinentes et soignées en matière de FEP;
- recueillir des données comparables sur la FEP dans l'UE;
- apporter un soutien à la Commission européenne, notamment à Eurostat, pour le développement de nouveaux outils statistiques permettant la collecte de données sur la FEP;
- préparer avec la Commission européenne, notamment avec Eurostat, des chiffres clés sur la formation professionnelle continue dans les entreprises (pour 2002);
- apporter un soutien à la Commission européenne par l'élaboration d'analyses à court terme de l'évolution politique dans les États membres.

Activités et résultats

- Des descriptions mises à jour des systèmes de formation et l'actualisation des descriptions et de la présentation des faits nouveaux dans la FEP sur la Toile à travers le Village;
- le troisième volume des *Chiffres clés sur la formation professionnelle dans l'UE*, en 2000;
- une proposition visant une collecte de données, une enquête et des méthodes de développement de nouveaux indicateurs pour la formation et l'enseignement professionnels (efficacité, éducation et formation tout au long de la vie, opinion et attitude des citoyens de l'UE envers la FEP);
- l'utilisation du Rapport sur la politique européenne 1999 et la préparation de la prochaine édition de 2001;
- des réponses personnalisées aux questions émanant des principaux clients cibles du Cedefop.

Coordinateurs du projet:

Michael Adams, Reinhard Nöbauer, Steve Bainbridge, Julie Murray, Pascaline Descy

CEDEFOP - Programme de travail 2000

10. Bibliothèque spécialisée et service de documentation (en partie nouveau)**Objectif**

- Recueillir, par le biais d'une politique "pro-active" d'acquisition, et diffuser l'information sur la formation et l'enseignement professionnels dans l'UE;
- fournir un service d'information permanent et accessible aux partenaires, aux clients et au personnel du Cedefop.

Activités

- Coordonner le réseau d'information documentaire, qui fournit des données pour les services d'information disponibles sur le Village électronique de la formation;
- mettre à jour la base de données bibliographiques la plus complète sur la formation et l'enseignement professionnels dans l'UE;
- assurer une mise à jour régulière des six bases de données principales, de l'Intranet du Cedefop et du service de référence;
- assurer une mise à jour régulière du *Glossarium* du Cedefop sur la terminologie de la formation professionnelle, en utilisant un logiciel pour la préparation et l'alimentation des glossaires relatifs aux projets du Cedefop, en collaboration avec le terminologue du Cedefop;
- coopérer avec le service de traduction sur les aspects terminologiques des projets; promouvoir la coopération avec la Fondation européenne pour la formation et le Centre de traduction à Luxembourg pour des travaux ayant trait aux glossaires et à la diffusion des résultats;
- réunir les informations sur les conférences et les séminaires;
- fournir un nouveau service Info-FEP mis à jour pour le Village;
- coopérer avec Eurydice, la Fondation européenne pour la formation, l'OIT et EUROLIB et étendre les liens aux bibliothèques externes;
- préparer des listes/des extraits de documentation et de littérature, en vue, également, d'une utilisation externe;

Programme de travail 2000

- élaborer des “paquets” de produits et de services d'information pour des clients spécifiques sur demande et sur une base régulière.

Coordinateurs du projet:

Marc Willem, Colin McCullough, Philippe Tissot

11. Communications externes et interactives (en partie nouveau)

Objectif

- Accroître le travail en ligne, le partage des connaissances et la communication interactive à travers le Village électronique de la formation;
- créer une communauté virtuelle de travail sur la recherche en matière de FEP, promouvoir la rédaction et la discussion collectives;
- promouvoir un accès aisé à l'information sur la FEP émanant d'organisations internationales importantes telles que la Commission européenne, la Fondation européenne pour la Formation, Eurydice, l'UNESCO, l'OIT et l'OCDE;
- harmoniser l'indexation et les possibilités d'extraction des ressources électroniques sur la FEP, à l'intérieur et au-delà du Cedefop;
- diffuser l'information sur la formation et l'enseignement professionnels sous forme imprimée et électronique.

Activités et résultats

- Renforcement du contenu et de la conception du Village électronique de la formation, poursuite du développement des publications et des méthodes de diffusion électroniques; le remodelage et l'expansion du dispositif se poursuivront au cours de 2000, afin d'étendre le domaine des prestataires de formation et de coopérer avec des organisations internationales et nationales participant activement à la formation et à l'enseignement professionnels;
- renforcement des liens électroniques avec les principaux prestataires d'information européens dans le domaine de la FEP;
- mise en place d'une infrastructure de conférences électroniques et développement de méthodes de travail en ligne;
- information et services personnalisés destinés à des groupes cibles précis;

- organisation de zones cogérées d'activités électroniques avec des partenaires européens;
- gestion d'un serveur international pour un accès convivial à toutes les bases de données importantes en matière de FEP;
- production de ressources en matière de FEP (bases de données, publications électroniques) conférant plus de précision aux méthodes de questionnement et d'extraction;
- création d'un service en ligne de nouvelles sur la FEP, avec des apports décentralisés provenant de sources choisies à travers l'Europe;
- parution de trois numéros de la *Revue européenne "Formation professionnelle"* (en coopération avec la Fondation européenne pour la formation) et de *Cedefop Info*;
- parution d'une série de publications sur papier et électroniques sur les résultats des projets du Cedefop;
- poursuite de l'adaptation du site web du Cedefop (www.Cedefop.eu.int), afin qu'il fournisse une information de base sur le Cedefop dans les 11 langues officielles de l'UE à partir de 2000;
- participation à des expositions et à des foires concernant la formation professionnelle en Europe, en collaboration étroite avec les services de la Commission.

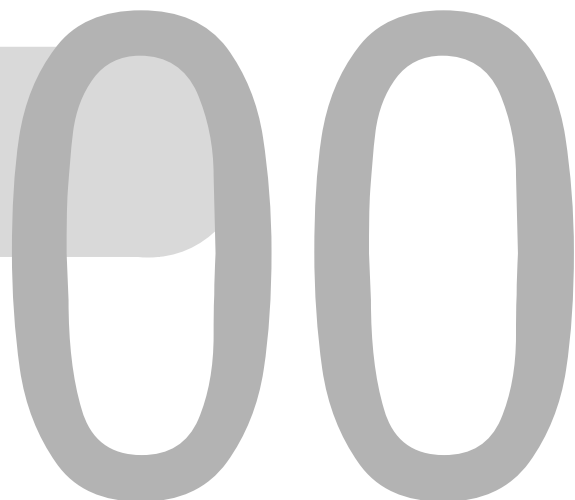
Coordinateurs du projet:

Steve Bainbridge, Colin McCullough, Bernd Möhlmann, Isa Dreyer

Promouvoir et interpréter la recherche et la détection de pratiques novatrices (ligne d'orientation b)

Au cours des dernières années, les relations du Cedefop avec le monde de la recherche se sont considérablement renforcées. Le premier rapport sur la recherche en FEP en Europe (1998) a grandement contribué à étayer la fonction de plate-forme du Cedefop. Témoigner des activités de recherche en matière de FEP dans ses multiples aspects constitue une tâche permanente du Cedefop, qui contribue à améliorer la compréhension des approches et des résultats de la recherche et la coopération entre les chercheurs et les différents acteurs responsables de la formation et de l'enseignement.

CEDEFOP - Programme de travail 2000



Le lancement de “l’Arène de recherche du Cedefop” (CEDRA) constitue un suivi au Répertoire de recherche et à l’encadrement des réseaux. Les réseaux fournissent des moyens de contact avec et entre les experts et les chercheurs dans leurs domaines respectifs et stimulent la discussion et la coopération entre leurs membres au niveau européen.

Les réseaux sont une source précieuse d’expertise, par leur apport d’informations et de moyens de transfert de l’innovation et des bonnes pratiques. En tant que source d’expertise, les membres individuels des réseaux connaissent l’évolution enregistrée au sein de leurs pays respectifs. Par le travail collectif dans le cadre du réseau, ils peuvent mener des enquêtes et des analyses transnationales et comparatives, afin de fournir des informations sur les principales tendances et les faits nouveaux les plus marquants au niveau européen dans leurs domaines.

L’expertise peut contribuer à fournir un contexte pour le développement de l’ensemble des projets du Cedefop, en désignant des questions spécifiques méritant d’être examinées et approfondies davantage, tout en fournissant une information valable aux projets spécifiques. Les discussions dans le cadre des réseaux facilitent le transfert de l’information, de l’innovation et des bonnes pratiques, dans la mesure où il est procédé à des échanges d’informations sur l’évolution intervenue dans les États membres.

12. Rapports sur la recherche et coopération

Objectif

- Améliorer la transparence et la compréhension au niveau des approches et des résultats de la recherche en matière de FEP par le biais d’une série de rapports réguliers;
- évaluer les résultats de la recherche et leurs conséquences pour la politique et la pratique de la formation;
- soutenir et coordonner la recherche et le développement en matière de formation professionnelle dans les États membres et les pays candidats à l’adhésion;
- élaborer des banques de données fournissant un aperçu général de la recherche européenne et servant de base pour les travaux de recherche;
- renforcer la coopération entre les chercheurs et entre la communauté de la recherche, les décideurs politiques et les praticiens de la formation;
- tirer profit de la recherche en matière de FEP prévue par le 5^e Programme cadre;

Programme de travail 2000



Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

- coordonner une recherche sur la formation et l'enseignement professionnels d'importance politique et transnationale;
- développer et mettre à profit les résultats du réseau sur les tendances dans les professions et les qualifications.

Activités et résultats

- Publication et diffusion du deuxième Rapport du Cedefop sur la recherche en matière de FEP (leit-motiv: compétences, acteurs et stratégies), qui traite de cinq grandes questions: pilotage et performances de la FEP; apprentissage, connaissances et compétences; marché du travail et inadéquation de l'offre et de la demande; performances individuelles et exclusion sociale; formation et emploi dans l'entreprise. Certains chapitres seront consacrés spécialement à la recherche en matière de FEP dans le cadre des programmes Leonardo da Vinci et TSER, ainsi qu'à la recherche en FEP réalisée dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans d'autres pays au-delà de l'Union européenne;
- développement de l'Arène de recherche du Cedefop (CEDRA), dispositif assisté par télématique de "partage des connaissances";
- livraison de "bases de connaissances" et établissement de réseaux virtuels de partage des connaissances dans les domaines suivants: les professionnels de la FEP, l'apprentissage dans les organisations, l'éducation et la formation tout au long de la vie, les qualifications clés et la coopération régionale en matière d'apprentissage;
- développement de plates-formes visant à promouvoir et à renforcer la culture de la recherche européenne;
- évaluation des résultats des projets Leonardo da Vinci concernant la fonction de référence.

Coordinateurs du projet:

Manfred Tessaring, Pascaline Descy, Barry Nyhan, Pekka Kämäräinen, Tryggvi Thayer

Aider à satisfaire les besoins spécifiques des partenaires du Cedefop (orientation c)

De plus en plus, le Cedefop reçoit des demandes particulières de la part de partenaires souhaitant développer leur politique. Le Cedefop continuera de préparer des rapports, des statistiques et des informations de haute qualité pour répondre à ces différents besoins.

Le soutien accordé aux partenaires sociaux s'accroît, notamment pour le niveau sectoriel, dans le cadre du dialogue social sectoriel. Le Village électronique de la formation comprend désormais une maison des Partenaires sociaux, qui contient un vaste corpus d'informations sur les accords sectoriels et sur la législation.

Au cours de la présidence portugaise, le Centre, en étroite collaboration avec la Commission, préparera des documents sur la formation et l'enseignement professionnels relatifs à des thèmes spécifiques qui sont inscrits à l'ordre du jour de la présidence, par exemple un instrument pour lutter contre l'exclusion sociale. Au cours de la présidence française, le Cedefop fournira une assistance et prendra des initiatives dans le domaine des activités de diffusion électronique et dans celui de la reconnaissance de l'apprentissage non formel.

13. Un partenaire dans le développement de politiques

Objectif

- Fournir des informations en vue de stimuler le débat parmi et entre les partenaires du Cedefop (Commission européenne, États membres et partenaires sociaux) sur l'élaboration des politiques de formation et d'enseignement professionnels;
- renforcer les échanges d'informations et la coopération avec d'autres organisations européennes et internationales.

Activités et résultats

- Élaboration de notes sur l'évolution dans les États membres, afin d'apporter une aide au pays assumant la présidence de l'UE, en étroite collaboration avec la Commission européenne, lors des réunions des Directeurs généraux de la formation professionnelle (DGFP);
- coopération avec Eurydice, afin de contribuer à l'intégration croissante de l'enseignement et de la formation;
- diffusion et exploitation du premier rapport du Cedefop sur les politiques de FEP en Europe, pour la réflexion et le débat politique, et préparation de la deuxième édition pour 2001.

Coordinateurs du projet:

Steve Bainbridge, Julie Murray, Michael Adams

CEDEFOP - Programme de travail 2000

14. Appui au dialogue social et aux organisations de formation des partenaires sociaux
(en partie nouveau)**Objectif**

- Sur la demande des partenaires sociaux, soutenir et stimuler le dialogue social sur la formation et l'enseignement professionnels;
- diffuser les résultats du projet conjoint (Fondation de Turin, OIT, Cedefop);
- évaluer la qualité et la comparabilité des informations dans les descriptions des systèmes nationaux;
- associer aux travaux du Cedefop les partenaires sociaux des pays candidats à l'adhésion.

Activités et résultats

- Une publication sur le Dialogue social en matière de formation et d'enseignement professionnels;
- l'évaluation systématique des produits du Cedefop, afin d'examiner dans quelle mesure ils prennent en compte les besoins et les avis des partenaires sociaux et de favoriser davantage le dialogue social dans la FEP;
- le développement de services de formation novateurs à l'intention d'organismes et d'entreprises de formation;
- le soutien à une approche sectorielle dans l'Union européenne pour les grandes questions de la formation et de l'enseignement professionnels et pour des groupes spécifiques tels que les PME.

Coordinateurs du projet:

Burkart Sellin, Tina Bertzeletou, NN

Offrir des forums de débat et créer des liens entre les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les chercheurs et les praticiens de la formation
(orientation d)

Afin que les décisions justes soient prises sur l'évolution de la formation et de l'enseignement professionnels en réponse aux besoins futurs, il est essentiel que le débat et la discussion aient lieu entre des participants bien informés. Le Cedefop a créé plusieurs forums de discussion sur un large éventail de questions liées à la formation et à l'enseignement professionnels, y compris les résultats des activités de projet du Cedefop.

Programme de travail 2000

Le programme de visites d'étude se déroule en liaison étroite avec les États membres et favorise l'échange d'expériences et d'informations entre experts de différents milieux et de différents pays. Le programme stimule également la discussion entre les États membres de l'UE et les pays candidats à l'adhésion, dont les pays de l'Europe centrale et orientale.

Afin de favoriser un débat d'une autre nature et d'offrir un espace d'échange plus vaste entre le monde de la recherche et le monde des décideurs politiques, le Cedefop a lancé le projet "Agora Thessaloniki". Dans le cadre de ce projet, l'accent est mis essentiellement sur l'identification des questions et des problèmes dans la perspective des partenaires du Cedefop. Il a pour objet de stimuler la recherche dans des domaines revêtant une importance particulière pour les décideurs politiques, mais également de les sensibiliser davantage à la contribution fournie par la recherche à différents domaines de la formation et de l'enseignement professionnels.

Tout en cherchant à améliorer le service qu'il offre à ses partenaires, le Cedefop continuera de développer des liens avec la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux. Il leur apportera son appui et fournira des informations afin de nourrir le dialogue et la discussion dans les différentes commissions et réunions sur la formation et l'enseignement professionnels. En outre, le Cedefop explorera les voies possibles d'amélioration des contacts et de la coopération avec d'autres organisations extérieures.

15. Le programme de visites d'étude

Objectif

- Promouvoir l'échange d'informations et la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun au niveau européen, en vue de faciliter la mise en œuvre des politiques européennes dans le domaine de la formation professionnelle;
- mettre en œuvre les dispositions du programme Leonardo da Vinci II, y compris celles relatives aux échanges d'experts des pays de l'Europe centrale et orientale.

Activités

- Conformément au programme Leonardo da Vinci II adopté par le Conseil européen le 26 avril 1999, les thèmes sont proposés par la Commission. Au premier semestre 2000, le thème sera la présentation des systèmes de formation professionnelle dans les États membres. Pour ce thème, des liens particuliers seront établis avec les travaux sur la description des systèmes nationaux de FEP. Une évaluation

de la phase pilote de 1999 fournira des indications et des orientations pour la période à venir.

Jusqu'à présent, les thèmes étaient proposés par les Responsables nationaux de liaison et approuvés par le Conseil d'administration. Conformément à la décision du 26 avril 1999, c'est dorénavant la Commission qui proposera les thèmes, et un nouveau type de coopération et de lien doit être établi avec les Responsables nationaux de liaison et le Conseil d'administration. Dans le comité Leonardo da Vinci, la Commission a indiqué que les priorités du programme Leonardo da Vinci et les priorités à moyen terme du Cedefop pourraient constituer le cadre pour d'autres thèmes, qui pourraient alors être arrêtés comme dans le passé.

Coordinateurs du programme:

Marie-Jeanne Maurage, Reinhard Nöbauer

16. Agora Thessaloniki

Objectif

- Constituer un espace ouvert de débat sur les questions liées à la formation et à l'enseignement professionnels;
- faciliter l'échange d'informations et d'expériences entre le monde scientifique, les gouvernements et les partenaires sociaux;
- encourager les universitaires et les chercheurs à identifier et à promouvoir des sujets de recherche importants et pertinents.

Activités et résultats

- Organisation de trois Agoras; sujets à considérer: la rotation emploi-formation, l'efficacité et l'efficience de la FPI et de la FPC, la formation professionnelle des personnes handicapées, les modes de formation alternatifs et l'orientation, l'insertion par l'activité économique.

Coordinateur du projet:

Éric Fries Guggenheim

17. Réseau "Formation des formateurs" (TTnet)

Objectif

- Promouvoir la coopération transnationale entre les organisations de formation des formateurs;
- améliorer le suivi des pratiques novatrices et en promouvoir le transfert transnational;

CEDEFOP - Programme de travail 2000

- promouvoir l'action concertée pour la formation des formateurs au niveau communautaire, en vue de favoriser le développement de systèmes de formation novateurs et de nouveaux modes de formation.

Activités et résultats

- Création de groupes de travail transnationaux et thématiques en vue de produire et de diffuser des résultats de recherche conjoints;
- poursuite de l'extension du réseau en associant de nouveaux pays aux activités TTnet;
- deux ateliers thématiques transnationaux utilisant les moyens de télécommunication les plus récents;
- deux études visant à renforcer les travaux des ateliers thématiques; les thèmes porteront sur la "professionnalisation" et seront arrêtés par le réseau;
- optimisation du réseau électronique en tant qu'instrument interactif de diffusion de l'information et de stimulation de la coopération.

Coordinateurs du projet:

Mara Brugia, NN

18. Le bureau de Bruxelles**Objectif et activités**

- Échanger des informations entre le Cedefop et les institutions et programmes de l'UE;
- contacter les pays appelés à assumer la présidence dans les dix-huit mois à venir et veiller à ce qu'ils soient informés des produits du Cedefop et des travaux en cours concernant les thèmes relatifs à leur présidence;
- maintenir des contacts avec les sièges des partenaires sociaux situés à Bruxelles;
- assurer un service "réponse immédiate" dans le cas de demandes de publications/informations de la part des principaux partenaires à Bruxelles;
- offrir un "lieu d'accueil" au personnel du Cedefop et à ses collaborateurs lors de visites ou de réunions à Bruxelles;
- servir de point de contact pour les personnes résidant à Bruxelles et recherchant des informations sur le Cedefop;

Programme de travail 2000



Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

- participer aux réunions des programmes et comités communautaires, en rendre compte et organiser (avec l'appui des services de Thessalonique) la participation du Cedefop à une série d'expositions choisies, notamment à Bruxelles ou alentour;
- assurer la contribution du Cedefop au Magazine et participer aux travaux de son comité de rédaction.

Coordinateur:
Michael Adams

19. Relations publiques

Objectif et services

- Contacts avec la presse / événements publicitaires au cours des présidences portugaise et française;
- travail de diffusion auprès de la presse et de publicité pour tous les nouveaux produits et services du Cedefop au cours de l'année 2000, présentés sous des formats conçus sur mesure pour répondre aux besoins des journalistes;
- rencontres avec la presse / émissions radiophoniques / émissions télévisées dans les États membres durant les conférences auxquelles nous participons, si possible avec l'aide des membres du Conseil d'administration;
- présentations devant les organismes et les institutions intéressés par nos travaux. Les membres du Conseil d'administration peuvent apporter leurs idées en vue de notre participation à des manifestations liées directement ou indirectement à la formation;
- poursuite des travaux sur les listes de contacts médiatiques dans l'ensemble des États membres avec l'aide des membres du Conseil d'administration et des membres du réseau documentaire;
- une nouvelle image identitaire, qui sous-tendra nos principales activités et soulignera notre caractère européen;
- étroite coopération avec la Commission pour la planification de conférences et d'expositions;
- organisation des manifestations liées au 25^e anniversaire du Centre.

Coordinateur:
Ioanna Nezi

20. Formation du personnel

Objectif

- Élaborer une stratégie de formation interne sous la forme d'un plan de formation, dans le but de développer les compétences individuelles et collectives;

Activités et résultats

- Amélioration de la rentabilité du travail par la mise en œuvre et le suivi du plan de formation.

Coordinateur:
Dominique Besson

Annexes - Programme de travail 2000

Annexe I

Orientations opérationnelles et priorités à moyen terme 2000-2003

Considérant:

- le règlement portant création du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (règlement n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 - JO L 39 du 13 février 1975) et établissant son objectif principal, ainsi que ses tâches et services fondamentaux;
- les dispositions correspondantes dans le traité d'Amsterdam, notamment l'exigence de contribuer à une formation de qualité et d'appuyer et de compléter les actions des États membres en matière de politique de formation professionnelle;
- la décision du Conseil établissant la deuxième phase du programme d'action communautaire européen de formation professionnelle "Leonardo da Vinci", notamment les dispositions particulières relatives à la mise en œuvre du programme et à sa cohérence et sa complémentarité avec les autres politiques, instruments et actions communautaires y ayant trait, tels que l'emploi, l'éducation, la recherche, le développement technologique et l'innovation;
- la mise en œuvre de la première série d'orientations politiques et de priorités à moyen terme (1997-2000) du Centre;
- l'Agenda 2000 de la Commission européenne et la priorité accordée au développement de la connaissance et à la modernisation des systèmes d'emploi;
- les activités des partenaires sociaux européens dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels;
- les initiatives politiques communautaires dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels et en vue de l'élaboration d'un "agenda" structuré et suivi en liaison avec les présidences;

le Conseil d'administration a pris la décision suivante lors de sa réunion des 23 et 24 novembre 1999 à Thessalonique:

Introduction

1. Ces orientations opérationnelles et priorités à moyen terme constituent le cadre des activités du Cedefop pour la période 2000-2003. Elles soutiendront la détermination de la Communauté à promouvoir le niveau le plus élevé possible de connaissances pour

Annexes

son peuple et permettront au Cedefop d'apporter son concours à la Commission européenne pour favoriser, au niveau communautaire, la promotion et le développement de la formation et de l'enseignement professionnels. Elles permettront également au Cedefop d'étendre encore davantage son rôle de centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels. Elles présentent les produits et services que le Cedefop fournira à ses partenaires et clients, ainsi que les thèmes prioritaires sur lesquels il concentrera ses activités dans la période à venir.

Rôle du Cedefop

2. Le Cedefop est un fournisseur actif d'informations et une source de référence pour toute information sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels d'une manière générale. Il procède également à des analyses scientifiques et propose des vues d'ensemble sur les résultats de la recherche, les pratiques novatrices ou autres faits nouveaux.
3. Le Cedefop encourage l'apprentissage et la compréhension mutuels sur les questions clés en examinant les évolutions, en les expliquant et en les interprétant. En facilitant les échanges, la coopération et la synergie entre les différents acteurs, il s'efforce de développer une approche européenne concertée des problèmes liés à la formation professionnelle.

Au service de ses partenaires

4. Grâce à ses produits et services, le Cedefop contribue à une formation de qualité en répondant aux besoins d'un public vaste et divers:
 - (a) la Commission européenne, le Parlement européen et d'autres institutions européennes;
 - (b) les États membres;
 - (c) les partenaires sociaux;
 - (d) les autres décideurs politiques, y compris les pouvoirs locaux et régionaux;
 - (e) les chercheurs et les praticiens de la formation et de l'enseignement professionnels.
 - (f) les pays associés (Islande et Norvège) et, dès que les accords auront été conclus avec le Cedefop, les pays candidats à l'adhésion à l'UE.

Tâches principales

5. Ces orientations et priorités à moyen terme concordent avec les tâches principales du Cedefop telles

qu'elles ont été définies dans son Règlement fondateur:

- (a) établir une documentation sélective et une analyse des données;
 - (b) contribuer au développement et à la coordination de la recherche;
 - (c) exploiter et diffuser des informations pertinentes;
 - (d) promouvoir et appuyer une approche concertée des problèmes de formation professionnelle;
 - (e) offrir un forum à toutes les parties intéressées.
6. Le Cedefop développera et exploitera les informations élaborées dans le cadre:
 - (a) des programmes de formation communautaires, notamment le programme Leonardo da Vinci, où il joue un rôle particulier dans la mise en place de certaines mesures;
 - (b) de la stratégie européenne en faveur de l'emploi - avec ses quatre piliers: employabilité, esprit d'entreprise, adaptabilité et égalité des chances en liaison avec la formation et l'enseignement professionnels;
 - (c) d'autres programmes européens incluant la formation et l'enseignement professionnels, en particulier le cinquième Programme cadre de recherche;
 - (d) d'autres recherches et initiatives menées dans les États membres ou par les partenaires sociaux.

Orientations politiques pour le programme de travail annuel

7. Le programme de travail du Cedefop présentera les activités fondées sur les services qu'il offre et les priorités thématiques à moyen terme sur lesquelles il se concentrera. Le Cedefop développera un programme de travail annuel (comme le veut son Règlement fondateur) dans la perspective de ces priorités à moyen terme et en tant que contribution au succès de la "programmation continue" qui apparaîtra dans l'Union européenne. Les programmes mettront l'accent sur le rôle du Cedefop en tant que centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels.

Annexes - Programme de travail 2000

Services

8. Afin de remplir son rôle de fournisseur actif d'informations et de source de référence, le Cedefop offrira les quatre services suivants:

(a) **Livrer des informations sur la formation et l'enseignement professionnels**

À cette fin, le Cedefop proposera:

- ♦ la publication de descriptions des systèmes et des dispositifs en vigueur dans les États membres;
- ♦ des rapports publiés sur une base régulière, ainsi que des publications périodiques sur les tendances et les évolutions;
- ♦ des analyses de données statistiques sur la formation et l'enseignement professionnels;
- ♦ l'accès à des banques de données par la voie du Village électronique de la formation et du service bibliothèque et documentation du Cedefop.

(b) **Promouvoir et interpréter la recherche et la détection de pratiques novatrices**

À cette fin, le Cedefop proposera:

- ♦ la définition de priorités en vue de stimuler, coordonner et promouvoir la recherche (notamment la recherche comparative et transnationale) et d'encadrer les partenariats transnationaux;
- ♦ une coopération avec des organisations internationales;
- ♦ des rapports présentant une vue d'ensemble ou des analyses scientifiques des résultats de recherches menées dans le cadre de programmes européens et sur des questions incluses dans les priorités thématiques du Cedefop;
- ♦ des rapports et des informations sur l'innovation et les bonnes pratiques.

Annexes

(c) **Aider à satisfaire les besoins spécifiques des partenaires du Cedefop**

À cette fin, le Cedefop proposera:

- ♦ des rapports ou articles sur des questions particulières, préparés sur demande à l'intention de décideurs de haut niveau;
- ♦ des réponses à des questions particulières posées par les partenaires du Cedefop;
- ♦ un service de "consultant", dans le cadre duquel le Cedefop passera des contrats en vue de fournir des informations, des conseils ou des solutions à des problèmes existants;
- ♦ à la demande des partenaires sociaux, une assistance pour le Dialogue social sur les questions de formation et d'enseignement professionnels.

(d) **Offrir des forums de débat et créer des liens entre les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les chercheurs et les praticiens de la formation**

Il s'agira:

- ♦ du programme de visites d'étude, d'"Agora Thessaloniki", du Forum européen sur la transparence des qualifications, ainsi que de conférences et de séminaires ad hoc;
- ♦ de réseaux thématiques et de réseaux de diffusion;
- ♦ de mécanismes de transfert de l'innovation et des bonnes pratiques;
- ♦ d'une coopération électronique interactive grâce au Village électronique de la formation.

Thèmes prioritaires

9. Outre son rôle de fournisseur d'informations sur la formation et l'enseignement professionnels en général, le Cedefop a défini certaines priorités thématiques qu'il entend explorer plus en profondeur. Le Cedefop axera ses activités de promotion de la recherche et du développement, ainsi que ses forums de débat et d'échange, sur ces priorités thématiques, en recherchant au mieux l'intérêt de ses partenaires.
10. Les thèmes prioritaires ont été choisis par le Conseil d'administration à la fois pour consolider et développer les travaux menés dans le cadre des priorités à moyen terme au cours de la période 1997-

2000. Ils reflètent ce que les partenaires du Cedefop considèrent comme les défis centraux que la formation et l'enseignement professionnels auront à relever dans les années à venir.

Ces thèmes seront affinés, afin de prendre en compte les changements importants survenant au niveau de l'UE, notamment dans le contexte de la mise en œuvre du programme Leonardo da Vinci II et des politiques adoptées par la Commission et le Parlement européen.

11. Quatre thèmes prioritaires subdivisés en plusieurs points sont énumérés ci-dessous. Pour chacun de ces points, le Cedefop s'attachera à assurer un suivi et à dresser l'état de la situation, à analyser les informations et à les diffuser.

(a) **Promouvoir les compétences et l'éducation et formation tout au long de la vie**

- ♦ l'acquisition de qualifications et de compétences clés/de base et l'élaboration d'une plate-forme d'apprentissage visant à permettre aux individus de s'intégrer et de s'affirmer professionnellement;
- ♦ l'élaboration de parcours de formation ouverts, flexibles et interconnectés combinant apprentissage formel et non formel (y compris le rôle des nouvelles technologies dans l'apprentissage ouvert et à distance);
- ♦ les nouvelles méthodes de validation/certification des qualifications et des compétences, y compris celles qui ont été acquises de manière non formelle;
- ♦ une aide au développement de partenariats avec et entre les partenaires sociaux, en vue de faciliter l'accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie et d'améliorer la formation qui est proposée tant aux personnes ayant un emploi qu'à celles qui n'en ont pas;
- ♦ l'activation du rôle des établissements de formation et d'enseignement professionnels à tous les niveaux.

(b) **Favoriser de nouvelles formes d'apprentissage pour une société en mutation**

- ♦ la transition de l'école à la vie active et le soutien aux jeunes, y compris la formation en alternance;

Annexes - Programme de travail 2000

- ♦ le rôle de la formation dans la promotion de l'intégration sociale pour les groupes défavorisés et dans la garantie de l'égalité des chances, notamment pour les femmes;
- ♦ la détection des politiques et des meilleures pratiques visant à accroître le niveau de compétence des travailleurs âgés ou faiblement qualifiés, en vue d'améliorer leurs perspectives d'emploi;
- ♦ l'amélioration de la qualité, du contenu et de la conception de la formation grâce aux nouvelles technologies de l'information et à une formation des formateurs de meilleure qualité.

(c) Soutenir l'emploi et la compétitivité

- ♦ les différents moyens de promouvoir l'investissement dans les ressources humaines;
- ♦ les liens entre la formation et la compétitivité, y compris les nouvelles professions et les besoins de formation futurs sur le marché du travail;
- ♦ les politiques de formation des États membres dans la stratégie pour l'emploi, y compris les accords entre les partenaires sociaux au niveau européen, national, régional, sectoriel et au niveau de l'entreprise;
- ♦ le rôle de la formation dans la promotion de l'esprit d'entreprise, de la création d'entreprise, de l'économie sociale, de l'innovation et de l'environnement;
- ♦ la promotion de l'adaptabilité des travailleurs et des entreprises sur le marché du travail;
- ♦ le soutien aux petites et moyennes entreprises.

(d) Améliorer la compréhension mutuelle et la transparence en Europe

- ♦ les différentes manières d'améliorer la transparence des qualifications professionnelles et de lever les obstacles s'opposant à la reconnaissance des diplômes;
- ♦ l'action en faveur de la mobilité européenne dans la formation et l'enseignement professionnels, en vue de promouvoir l'acquisition de compétences, notamment pour les apprentis et les jeunes;

Annexes

- ♦ le développement d'une dimension européenne dans l'orientation professionnelle et la préparation des individus au marché européen de l'emploi et à la citoyenneté européenne.

Méthodes de travail

12. Le Directeur est chargé de mettre en œuvre cette décision et fera des rapports réguliers au Conseil d'administration sur sa mise en œuvre, ainsi que sur toute difficulté pouvant empêcher la mise en œuvre des dispositions contenues dans cette décision.
13. le Cedefop propose de développer ses méthodes de travail de la manière suivante en vue de respecter les priorités:
 - (a) passer de projets limités et de durée relativement courte à des projets plus vastes réalisés par des équipes sur une période plus longue;
 - (b) opérer des changements internes dans l'organisation du travail, en consultation avec le Comité du personnel;
 - (c) utiliser de manière équilibrée les moyens de diffusion, de manière à offrir un service optimal aux principaux intéressés et aux groupes cibles en vue de répondre aux demandes d'informations, en exploitant son potentiel pour fournir à la fois un accès à une information structurée issue de différentes banques de données sur la formation et l'enseignement professionnels et une communication "virtuelle" interactive;
 - (d) prendre de nouvelles initiatives pour améliorer le profil du Cedefop et accroître l'utilisation de ses services et publications;
 - (e) préparer en alternance des rapports distincts sur l'évolution de la recherche et des politiques menées. Les autres activités du Cedefop contribueront à alimenter ces rapports;
 - (f) la *Revue européenne* deviendra une plate-forme centrale permettant de présenter les résultats des travaux lancés sur l'impulsion du Cedefop et d'obtenir des données scientifiques de représentants de la formation professionnelle, de décideurs politiques, de chercheurs et de praticiens;
 - (g) apporter son concours à des analyses de données statistiques et fournir un socle de données en étroite collaboration avec Eurostat.

Ressources

14. En ce qui concerne les ressources humaines et financières:
 - (a) la décision du Conseil d'administration de l'automne 1998 sur la politique du personnel sera mise en œuvre et, sur la base du programme de travail annuel, on élaborera une série de descriptions des tâches individuelles et des ressources allouées par activité;
 - (b) sous réserve d'un accord sur les ressources humaines et financières, le Cedefop associera certains pays tiers. Pour les pays d'Europe centrale et orientale, il le fera en coopération avec la Fondation européenne pour la formation.

Évaluation externe

15. Une évaluation externe de la gestion interne du Cedefop et de son impact externe sera achevée à la fin de l'année 2001. Cette évaluation se fondera sur les objectifs fixés dans les priorités à moyen terme 1997-2000, sur les lignes directrices et les priorités pour 2000-2003, ainsi que sur les programmes de travail annuels. L'évaluation exige une distribution claire des tâches et des indicateurs, et elle sera menée à bien sous les auspices de la Commission européenne, avec la participation de membres du Conseil d'administration.

Thessalonique, le 24 novembre 1999

S.Oliver Lübke

Président du Conseil d'administration

Annexes - Programme de travail 2000

Annexes

Annexe II

Aperçu budgétaire

TITRE 3
CHAPITRE 30 DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Article/Poste Intitulé

CHAPITRE 30

300	Constitution d'une documentation opérationnelle	
3000	Documentation	290 000
3001	Informatisation	110 000
	Total de l'article 300	400 000
301	Diffusion des connaissances	1 009 000
302	Actions pour le développement et la coordination de la recherche	
3020	Frais de réseaux et de réunions	664 000
3021	Frais d'interprétation	130 000
	Total de l'article 302	794 000
303	Frais d'études et de projets pilotes	1 200 000
304	Frais de traduction	455 000
305	Réunions du Conseil d'administration	170 000
306	Programme de visites d'échanges de spécialistes de la formation	1 120 000
	TOTAL DU CHAPITRE 30	5 148 000
	Total du titre 3	5 148 000

Annexes - Programme de travail 2000

Annexe III

Politique d'information et de communication du CEDEFOP (résumé)

Servir un vaste public de décideurs politiques, de chercheurs et de praticiens, à la fois au niveau européen et au niveau national, en livrant des informations pertinentes sur les questions clés.

Pour atteindre cet objectif, le Cedefop:

- servira un vaste public, tout en adaptant les informations fournies aux différents besoins et en se concentrant sur les questions indiquées dans ses priorités à moyen terme;
- choisira la meilleure façon de publier l'information et s'assurera que notre matériel de haute qualité soit accessible à nos partenaires et clients. Il est important que les publications soient moins nombreuses, mais de meilleure qualité et mieux ciblées;
- associera les membres du Conseil d'administration à ses activités.

Des services d'information et des publications caractéristiques du Cedefop, cohérents et accessibles, répondant aux différents besoins d'information d'un public varié.

Pour atteindre cet objectif, le Cedefop:

- proposera différents types de publications non périodiques:
 - (a) des publications de référence, qui seront des publications individuelles proposées à la vente;
 - (b) une série mise à jour de "Panorama" comprenant des résumés de résultats de projets ou des documents de discussion visant à stimuler le débat dans des domaines spécifiques;
 - (c) d'autres dossiers Cedefop, qui seront des recueils de documents ou des fiches sur des sujets particuliers. Ils seront accessibles en ligne.
- proposera deux périodiques:
 - (a) la *Revue européenne "Formation professionnelle"*;
 - (b) *CEDEFOP Info*.

Annexes

Le CEDEFOP soumettra à une analyse critique ses publications des dernières années, accordant une grande attention à leur présentation, à leur structure, à leur contenu et à leur format, en vue d'en améliorer la qualité; il introduira de la cohérence dans l'ensemble des publications, périodiques ou non périodiques, liées à ses activités, grâce à une utilisation conséquente du logo CEDEFOP; les informations bibliographiques seront disponibles dans le Village et sur Internet.

Accroître l'utilisation des méthodes électroniques de publication et de distribution.

Pour atteindre cet objectif, le Cedefop:

- encouragera l'utilisation de son Village électronique de la formation comme point d'information et de contact à l'intention des spécialistes de la formation et de l'enseignement professionnels;
- utilisera son site Internet comme point d'information et de contact général et examinera les moyens d'inclure un plus grand nombre de langues, afin d'élargir son accès et son attrait;
- envisagera l'utilisation, le cas échéant, de CD-ROM pour ses publications.

Procurer des informations précises et actuelles puisées à des sources fiables.

Pour atteindre cet objectif, le Cedefop:

- réorganisera le fonctionnement et le financement de ses réseaux;
- développera une coopération plus étroite avec la Fondation européenne pour la formation et d'autres sources d'informations telles qu'EURYDICE;
- continuera de travailler étroitement avec Eurostat, l'OCDE et l'OIT, afin d'exploiter efficacement les données statistiques disponibles sur la formation et l'enseignement professionnels.

Diffuser efficacement les services d'information et les publications grâce à une coordination avec les activités d'information et de communication de la Commission européenne et des organisations nationales.

Pour atteindre cet objectif, le Cedefop:

- diffusera les résultats de chacun des projets d'une manière préétablie et "pro-active";

- réfléchira de manière très critique au meilleur type de publication à choisir et développera une approche systématique de l'évaluation des actions de diffusion (par exemple, évaluations de rapports, enquêtes auprès des lecteurs ou statistiques de vente);
- évaluera ses nouveaux liens avec l'Office des publications officielles des Communautés européennes (Luxembourg) sous l'angle d'une approche plus intégrée de la distribution, de la vente et du marketing;
- expérimentera une nouvelle politique de prix et de commercialisation et réalisera des campagnes combinées, en vue de promouvoir la distribution et de préparer la stratégie future dans ce domaine;
- associera ses réseaux plus étroitement à la diffusion des résultats des projets du Cedefop;
- continuera de travailler étroitement avec les membres du Conseil d'administration;
- coordonnera étroitement ses activités d'information avec celles de la Commission européenne à travers son bureau à Bruxelles;
- discutera avec les représentants du Portugal et de la France de l'étendue de la coopération avec le Cedefop durant leur présidence.

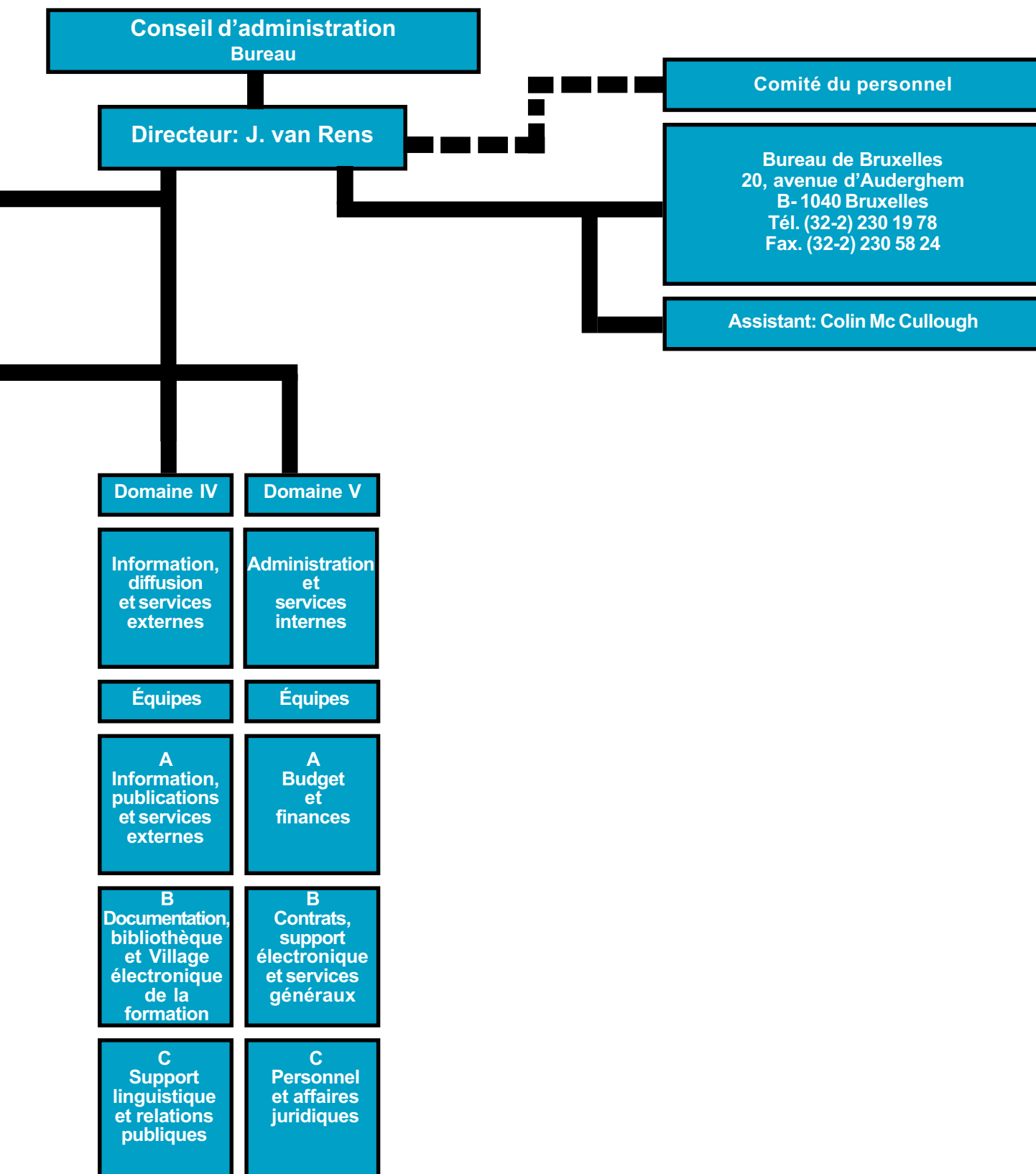
Annexes - Programme de travail 2000



Annexes

PLAN ORGANISATIONNEL 2000

Annexe IV



Annexes - Programme de travail 2000

Annexe V

Coopération avec la Fondation européenne pour la formation (ETF)

Le Cedefop et la Fondation entretiennent deux types de coopération différents: une coopération active et une coopération passive. Il s'agit de:

- projets conjoints qui sont mis en œuvre activement en coopération (voir les projets 1 à 5). Les projets conjoints pourraient, lorsque cela est possible, mener à des résultats conjoints, tels que des publications;
- projets ou thèmes sur lesquels la coopération est passive, limitée aux échanges d'informations et de bonnes pratiques, pour un renforcement de l'expertise mutuelle (voir les projets 6 à 10).

Ci-dessous sont énumérés les projets menés par le Cedefop auxquels l'ETF est associée. Le type de coopération est également précisé.

1. Informations sur les systèmes de formation et d'enseignement professionnels dans l'UE et dans les États membres de l'EEE

En coopération avec EURYDICE, le Cedefop met à jour actuellement la publication "Structures des systèmes d'enseignement et de formation". L'ETF fournira des informations sur la formation dans les PECO, qui seront intégrées à cette publication.

2. Chiffres clés sur la formation professionnelle

L'ETF coopérera avec le Cedefop sur différents aspects de l'élaboration de données statistiques, notamment pour la publication des "Chiffres clés".

3. Transparence des qualifications

L'ETF participe à des réunions du Forum européen sur la transparence des qualifications, mis en place par la Commission européenne et le Cedefop.

4. Un partenaire dans le développement de politiques

Le Cedefop coopérera avec l'ETF, l'OCDE et l'OIT sur les questions relatives au Dialogue social sur la formation et en vue de donner des conseils en matière de politique de la formation aux pays candidats.

5. Appui à la coopération dans la recherche

L'évolution récente dans les Pays d'Europe centrale et orientale sera prise en compte en coopération avec l'ETF, dont les chercheurs auront la possibilité de participer aux travaux du Cedefop. En collaboration avec l'ETF, le second rapport de recherche sur la FEP en Europe livrera des informations sur les

Annexes



Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

structures de recherche dans les pays d'Europe centrale et orientale.

6. Le “Village électronique de la formation” du Cedefop (Village) et le site Internet

Les PECO ont accès à nos informations et l'ETF participe à un moteur de recherche international.

7. Qualifications clés et renouvellement des programmes de formation et d'enseignement professionnels

Des informations seront échangées avec le projet de l'ETF sur les *core skills*, qui vise à promouvoir le développement de qualifications clés en Europe centrale et orientale.

8. Validation de l'apprentissage non formel

L'ETF participera au suivi de nos activités après la parution du rapport de synthèse.

9. Scénarios et stratégies pour la formation et l'enseignement professionnels

Les États partenaires d'Europe centrale et orientale sont associés au projet avec une aide financière de l'ETF.

10. Visites d'étude

Les pays en voie d'adhésion participent au programme de visites d'étude (Leonardo da Vinci II), qui peut continuer d'être organisé par le Cedefop. Les ressources dont le Cedefop a besoin pour ces activités doivent être dégagées en 2000.

p.m. Sur un plan plus général, le Cedefop et l'ETF tiendront, dans le cadre de leurs réunions régulières de suivi et d'évaluation de la coopération en cours, une réunion à Thessalonique au début de l'année 2000, afin d'évaluer les progrès accomplis et d'envisager l'association de nouveaux pays candidats au Cedefop ou d'examiner comment les activités du Cedefop pour ces pays (350 000 à 380 000 EUR en 2000) pourraient être financées.

CEDEFOP – Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Programme de travail 2000 du CEDEFOP

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2000 – 46 p. – 21,0 x 29,7 cm

ISBN 92-828-8765-0

N° cat.: TI-27-00-580-FR-C

gratuit

N° de publication: 4006

Gratuit - 4006 FR -



Europe 123, GR-57001 Thessalonique (Pylea)

Adresse postale:

PO Box 22427, GR-55102 Thessalonique

Tél. (30-31) 490 111 Fax (30-31) 490 020

E-mail: info@cedefop.eu.int

Page d'accueil: www.cedefop.eu.int

Site Web interactif: www.trainingvillage.gr



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-828-8765-0



9 789282 887653 >